

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020**

**DELIBERATION N°2020.00204**

**MESURES DE COMPENSATION - ABONNES NAUTIFORM**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 10 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 98

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 118

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,  
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,  
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Bernard BONNET,  
M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE,  
Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET,  
M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON,  
M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL,  
M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,  
Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND,  
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT,  
Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT,  
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME,  
Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,  
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par  
Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON,  
Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI,  
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON,  
M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,

REC U EN PREFECTURE

Le 23 juillet 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-2520717-0202002040

DATE D'APPHICATION: 23 juillet 2020

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORQUES,  
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Caroline BENOUMELAZ donne pouvoir à M. Vincent BONY,  
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jacques VALENTIN,  
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,  
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
Mme Viviane COGNASSE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Philippe DENIS donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,  
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,  
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,  
M. Christian SERVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Yves LECOCQ, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Eliane VERGER LEGROS

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 17 JUILLET 2020**

### **MESURES DE COMPENSATION - ABONNES NAUTIFORM**

Il est rappelé que depuis l'intégration de la commune d'Andrézieux-Bouthéon dans le périmètre de Saint-Etienne Métropole le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le complexe aquatique Nautiform est géré par la Métropole.

Cet équipement comprend d'une part, le centre nautique, et d'autre part, un centre de remise en forme (CRF).

Le Nautiform dispose d'un panel de tarifs très complets de manière à répondre au mieux à la demande des différents usagers qui fréquentent l'établissement.

La dernière révision de la politique tarifaire est intervenue en juin 2019.

En raison des mesures sanitaires prises, le complexe aquatique Nautiform a été fermé au public du vendredi 13 mars 2020 au soir jusqu'au 28 juin 2020 inclus (jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour le CRF).

Compte tenu de cette situation, il est nécessaire de compenser la perte subie par les usagers qui disposaient d'abonnements ou d'adhésions leur permettant d'accéder soit à la partie centre nautique et/ou au centre de remise en forme.

Il est proposé aux usagers :

- en premier lieu, un report de l'échéance de leurs abonnements ou adhésions
- puis un avoir à faire valoir lors de la prochaine campagne d'abonnement
- en dernier ressort, un remboursement de leurs abonnements ou adhésions qu'à compter d'un montant minimum de 50 €.

Il convient, par ailleurs, de préciser que les échéances de prélèvements automatiques ont été suspendues du 14 mars 2020 jusqu'au 28 juin 2020 pour les usagers du centre aquatique et seront suspendues jusqu'au 31 août 2020 pour les usagers du CRF.

Le tableau annexé à la délibération fixe les différentes conditions d'application de ces dispositifs.

#### **Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve les mesures compensatoires proposées aux usagers du complexe aquatique du Nautiform en raison de la fermeture de ce dernier durant la période de crise sanitaire liée au COVID 19 ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document permettant la mise en œuvre de ces mesures décrites ci-dessus ;
- la dépense correspondante sera imputée au budget de la Direction des Sports - NAUT 6188 NAUTI de l'exercice 2020.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU